

Stéphane Le Foll se bat encore contre la FNSEA et défend son mandat

© 02/08/2017 |  Terre-net Média

L'ancien ministre de l'Agriculture, Stéphane Le Foll, a défendu mardi sa politique agricole menée sous le quinquennat Hollande, en réaction aux déclarations du premier syndicat du secteur, la FNSEA, qui l'accuse d'avoir laissé « une énorme ardoise ».

« Je ne suis plus ministre mais le braquage continue. Cela ne me laisse pas indifférent car je voudrais ici défendre ce que j'ai fait », écrit l'ancien ministre dans un billet de blog publié mardi sur le site du Huffington Post. Accusé d'avoir « laissé en héritage une énorme ardoise de 853 millions d'euros » dans un communiqué de la FNSEA du 27 juillet, l'ancien ministre prend la plume pour « défendre » la **politique agricole** qu'il a menée dans un ministère où il est resté -un record historique- pendant cinq ans.

Pour **financer les aides** à l'installation des jeunes agriculteurs, soutenir l'agriculture de montagne et la bio (réunies dans le « pilier 2 » de la politique agricole commune chargée du développement rural, NDLR), l'actuel ministre Stéphane Travert a récemment annoncé sa décision de puiser dans l'enveloppe annuelle de 7 milliards d'euros des aides européennes directes à la production agricole (pilier 1 de la Pac). Cette décision, attendue, n'a pas plu à la FNSEA, très attachée aux **aides directes** attribuées en fonction des surfaces cultivées, qui bénéficient largement aux grandes exploitations céréalières.

Le syndicat accuse le gouvernement auquel appartenait M. Le Foll d'avoir créé une situation d'« impasse » et le nouveau gouvernement de ne « pas » avoir « honoré la continuité » de l'engagement de l'État, en finançant lui-même les mesures liées au développement rural. En clair, de ne pas avoir pris sur le budget national pour boucher le trou. Face à ces accusations, venant notamment du milieu des céréaliers, M. Le Foll souligne que « la contrainte budgétaire pèse sur tout le monde ».

Et il rappelle ses choix politiques qui ont été de « réduire, par une répartition nouvelle des aides, l'écart entre les deux grands secteurs que sont l'élevage et les productions végétales, au profit de l'élevage, et entre les régions les moins favorisées et les mieux favorisées au profit des premières. » Selon lui, le bouclage du budget « peut se faire et était prévu en sollicitant de manière modérée le premier pilier, celui des **aides à l'hectare** qui représente une enveloppe annuelle de plus de 7 milliards d'euros : un point de prélèvement du premier pilier vers le second pilier ce sont 75 millions d'euros, soit 3 euros par hectare sur l'ensemble du pays », fait-il valoir. « Rien n'est donc impossible à qui veut bien regarder les choses en face sans polémiques inutiles mais avec des choix clairs pour **l'avenir des agriculteurs** et de notre agriculture », conclut-il.